

« En avant la zizique... ! »

par Hugues GALLI



A MUSIQUE EST UNE SUITE de sons harmonieusement agencés et de rythmes, en somme une construction faite de règles. Ne parle-t-on pas d'ailleurs de *grammaire musicale* lorsqu'il s'agit de comprendre le fonctionnement d'une de ses compositions ? Voilà pour sa définition musicologique. Cette définition qui nous paraît d'emblée minimaliste pourrait se réduire encore, car cet art se résumerait, du moins pour le scientifique qui en étudierait la matérialité, à une série d'équations mathématiques. Mais ce serait oublier que la musique est aussi et surtout une émotion sans laquelle, comme dirait le philosophe, la vie est une erreur.

Comme chaque art, comme chaque science, la musique possède un vocabulaire qui lui est propre. Mais ce qui fait sa spécificité, c'est que la musique est un langage qui possède lui-même sa propre langue. Alain Rey le rappelle très bien dans la préface au très complet *Dictionnaire des mots de la musique* de Jacques SIRON :

La musique se fait : elle nous parle, mais pour qu'elle vive, il faut que nous la parlions. Toute activité humaine s'accompagne des moyens de l'exprimer, de la décrire, de la juger, de la transmettre : ces moyens découpent la réalité en éléments finis (définitions), déterminés. Les mots deviennent alors clairs, et précis.

À côté des encyclopédies, des histoires, des manuels de musique, il faut maîtriser les signes qui parlent d'elle. Seuls les mots de la musique donnent accès au savoir musical : des milliers de portes ouvertes sur les pratiques, celle du musicien comme celles de l'auditeur, celles du technicien, comme celles de l'« amateur ».

(SIRON 2006 : 19)

Si le caractère universel de la musique explique que nombre de ses termes appartiennent à un lexique commun à de plusieurs langues, l'anglais faisant cependant aujourd'hui et depuis le début du XX^e siècle figure de proue en matière d'innovations lexicales, elle aura forgé, grâce à ses observateurs (musicologues, critiques) mais aussi et surtout grâce à ses acteurs (musiciens, compositeurs, professionnels associés à elle sans pour autant être musiciens

comme les ingénieurs du son, les artisans (facteurs d'orgue, luthiers, etc.) et même les amateurs (*fans, groupies*) un vocabulaire à part entière. Partagé par les uns de façon transparente, rendu opaque pour les autres, ce que l'on pourrait nommer argot de la musique et des musiciens – mais que l'on pourrait tout aussi bien appeler *jargon* (cf. SOURDOT 1991), tant est parfois perméable la frontière entre l'argot proprement dit et le technolècte né de la profession de la musique –, a été relativement peu étudié et encore moins enregistré de façon systématique en dehors de GOUGET (1892), BOUCHAUX, JUTEAU & ROUSSIN (1994 [1992]) ou LEVET (1992).

Le dossier thématique de ce numéro d'*Argotica* entend initier une réflexion sur le vocabulaire de la musique en tentant d'en définir les contours, en étudiant ses origines et ses emplois, et en essayant de mesurer *in fine* les va-et-vient qui s'opèrent entre le vocabulaire de la musique, le lexique standard et l'argot. Les contributions qui suivent se basent sur autant de sources, témoignages directs ou indirects d'artistes, chanteurs ou musiciens, de critiques ou de spécialistes que de types de musique d'ici ou d'ailleurs (musique « classique », jazz, rap, musique urbaine du Cameroun). Ces études s'inscrivent toutes dans cette réflexion qui, nous l'espérons, ouvrira la voie à d'autres travaux futurs.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOUCHAUX, A., JUTEAU, M. & ROUSSIN, D. (1994) [1992]. *L'argot des musiciens*. Paris : Seuil, coll. « Point-virgule ».
- GOUGET, É. (1892). *L'argot musical : curiosités anecdotiques et philologiques*. Paris : Fischbacher.
- LEVET, J.-P. (1992). *Talkin' that talk. La langue du blues et du jazz*. Paris : Hatier.
- SIRON, J. (2006) [2002]. *Dictionnaire des mots de la musique*. Paris : Outre Mesure.
- SOURDOT, M. (1991). « Argot, jargon, jargon ». *Langue française*, 90, 13-27.

